

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV La réforme du bréviaire (*suite*). — V Un fléau intellectuel et moral à combattre. — VI Un petit paysan devenu pape.

AU PRONE

Le dimanche, 12 mai

On annonce :

Les Rogations;

L'Ascension ;

La neuvaine de la Pentecôte, vendredi, le 17 (1);

Dans le diocèse de Joliette, la collecte de l'Ascension pour les Ruthènes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 mai

Messe du V dim., **semi-double**; mém. des saints Nérée et Comp., 3e or. **Concede nos**; préf. pascale. — Vêpres, du dim; mém. des saints Nérée et comp. et de la Croix.

Les lundi, mardi et mercredi, 13, 14 et 15 mai

Procession au chant des litanies des saints (chaque invocation répétée), suivie des versets, répons et oraisons. Messe fériale (à la suite du 5e dimanche); préf. pascale.

(1) En faisant cette neuvaine *publiquement*, chaque fidèle peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours en la faisant *privément*); 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (publique ou privée), ou l'un des huit jours suivants (du 17 mai au 2 juin). Contrairement aux autres neuvaines, il faut à celle-ci *prier pour le pape chaque jour de la neuvaine* pour gagner l'indulgence partielle, aussi bien que pour gagner la plénière.